

No de la demande de soumissions 100012162 / Services de déménagement et d'entreposage

Questions et Réponses

Question 1 : Au cours des 3 dernières années - qui a fait / fait actuellement le travail?

Réponse 1 : Au cours des trois dernières années, les travaux ont été effectués par Simplex Industries

Question 2 : Au cours des 3 dernières années, combien d'argent a été dépensé chaque année pour des services similaires / connexes?

Réponse 2: Voici les dépenses par an avant impôts des dernières années:

- Année 1: 884 535,54 \$
- Année 2: 934 129,35 \$
- Année 3: 714 366,12 \$ (du 01/04/2019 au 31/09/2019)

Question 3 : Quelles sont les dépenses prévues par an au cours du contrat (options comprises)

Réponse 3 : Les dépenses prévues par an au cours du contrat sont de 1 million de dollars.

Question 4 : Nous ne voyons aucune considération pour les soirées / fins de semaine pour OT - à compter du 1er janvier 2018, tous les employeurs doivent indemniser les travailleurs pour OT conformément à la loi 148 en Ontario. Nous demandons respectueusement un amendement visant à prévoir la possibilité de fournir des taux d'heures supplémentaires conformément aux modifications législatives que nous avons été mandatés.

Réponse 4 : EDSC ne paiera pas pour les heures supplémentaires. C'est à l'entrepreneur de gérer l'horaire de ses employés.